

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 24 septembre 2026

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
2026/117	Approbation du procès-verbal - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 27 août 2026	Approuvée
2026/118	Administration générale - Avis sur le rattachement de la commune nouvelle de Saint-Sylvain à la communauté de communes Val ès dunes	Approuvée
2026/119	Administration générale - Cession à titre gratuit du volume correspondant à la Maison de Services de Bellengreville par INOLYA à la Communauté de communes Val ès dunes	Approuvée
2026/120	Finances - Budget principal - Décision modificative n°3	Approuvée
2026/121	Finances - Révision libre de l'attribution de compensation de la commune d'Argences	Approuvée
2026/122	Service au public et ressources - Convention de partenariat relative à l'observatoire départemental de l'égalité femmes-hommes (ODEFH) Calvados	Approuvée
2026/123	Infrastructures voirie et patrimoine bâti - Attribution du marché de travaux d'aménagement d'une voie verte entre Frénouville et Bellengreville	Approuvée
2026/124	Infrastructures voirie et patrimoine bâti - Attribution d'un fonds de concours à Saint-Ouen du Mesnil Oger concernant le projet d'aménagement sécurisé dans la traversée du hameau d'Hernetot	Approuvée

2026/125	Infrastructures voirie et patrimoine bâti – Avenant n°1 au marché de travaux – Programme de voirie 2024	Approuvée
2026/126	Tourisme et rayonnement culturel – Demande de subvention pour l’entretien des circuits labellisés	Approuvée
2026/127	Personnel – Renouvellement des Lignes Directrices de Gestion 2026-2028	Approuvée
2026/128	Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs	Approuvée
2026/129	Personnel – Information concernant la protection sociale complémentaire des agents	Approuvée
2026/130	Infrastructures voirie et patrimoine bâti – Avenant n°1 au marché de travaux – Programme de voirie 2024 – Délibération rectificative de la 2026/125	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.